

Martine Lignières-Cassou

un parcours

Paloise de culture, de cœur, d'engagement, Martine Lignières-Cassou est née le 22 février 1952 à Alger d'un père pied-noir et d'une mère béarnaise. Après des études de géographie à Pau et de sociologie à Bordeaux, elle a travaillé à la Direction départementale de l'Équipement des Pyrénées-Atlantiques, en tant que **chargée d'études sur l'urbanisme et le logement**: une approche pragmatique de la ville sur le terrain. Son engagement politique est né en mai 1968, avec le tiers mondisme et la cause des femmes. Elle rejoint le Parti socialiste en 1975. A vingt-cinq ans, elle devient **conseillère municipale** aux côtés d'André Labarrère, l'une de ses adjointes en 1983, sa **première adjointe** de 1995 jusqu'à son décès, en 2006. Entre-temps, elle est élue **conseillère générale** de Pau Est sans interruption de 1982 à 2001 (année où elle décide de ne pas se représenter).

Durant ces longues années, elle crée la Mission locale pour les jeunes, la préside, ainsi que la Foire-Exposition, lance la politique des quartiers. Elle tente à travers ces différentes fonctions de porter la parole des jeunes dans la cité: avec l'Élan béarnais, elle organise « le basket dans la rue »; avec les associations, des « ateliers de jeunes » l'été, et des trem-

plins musicaux à la Foire-Exposition.

Elle a contribué, et en est fière, à la **création** de la **Communauté d'agglomération** de Pau-Pyrénées. Elle y a assumé la responsabilité de la politique du logement jusqu'en 2006.

Élue **députée** en 1997, elle fonde à l'Assemblée nationale la Délégation aux droits des femmes, et porte la loi sur la contraception et l'IVG (2000). Sa réélection en 2002 lui permet d'approfondir le partage démocratique. Son expérience des commissions et des travaux parlementaires nourrit les consultations, les débats et les groupes de travail qu'elle anime en circonscription: ainsi, elle a participé à la mission parlementaire sur l'effet de serre, et organisé avec André Mariette une série de débats sur les enjeux climatiques et énergétiques dans la circonscription, en

2006. C'est de cet échange permanent que naît, pour elle, la légitimité républicaine. C'est le sens qu'elle donne à sa **réélection** en 2007 à l'Assemblée nationale. Martine Lignières-Cassou mène une vie bien remplie dans la ville qu'elle aime, partagée entre son travail et sa famille recomposée qui compte quatre garçons. Et cette énergie partagée lui rappelle tous les jours que **changer la ville, c'est d'abord la vivre ensemble.**



une liste une équipe

Ma confiance en Martine Lignières-Cassou s'est construite dans le travail pour notre ville et nos territoires du Béarn. Martine a toujours une vision d'avance sur les projets, les dossiers qu'elle suit, elle pense loin et large. C'est la qualité première d'un maire. Je suis à ses côtés parce qu'elle vit ce qu'elle dit, parce que son humanisme s'exprime dans ses actes, parce qu'elle est fidèle à une ligne de conduite politique à gauche dans la raison et l'ouverture d'esprit. Je sais qu'avec Martine, Pau trouvera une nouvelle respiration, un nouveau cycle dans son développement, pour le bien de tous les Palois.

André Duchateau



Je m'engage sur la liste Cap et Cœur parce que je suis de gauche, j'aime la clarté! Dans la mémoire d'André Labarrère et de René Cazenave, je souhaite que notre ville qui leur était si chère, reste à gauche.

Nicole Cazenave

Notre ville ouvre un nouveau chapitre de son histoire, avec, pour aujourd'hui et pour demain, des défis à relever. Il y a donc besoin d'un cap, d'une vision claire du changement à engager, pour mieux vivre ensemble. Besoin aussi d'avoir du cœur avec des valeurs de progrès, de justice sociale, de solidarité. Allez!!! C'est devant nous, c'est avec vous.

Olivier Dartigolles

Pour Pau, j'ai souhaité m'engager auprès de Martine que j'apprécie pour les valeurs qu'elle a toujours défendues et auxquelles elle est restée fidèle. Travailleuse acharnée et femme de terrain, je suis sûr que c'est la meilleure candidate pour notre ville.

Jérôme Marbot

J'ai décidé de m'engager avec Martine car c'est une femme ouverte au dialogue et au respect de l'autre. Son soutien au sport tous niveaux pour la Ville de Pau m'a convaincu que Martine serait une maire exemplaire et juste.

Frédéric Fauthoux



André DUCHATEAU (PS), 44 ans, conducteur de bus. Conseiller général de Pau Nord, conseiller municipal sortant, adjoint au maire jusqu'à la disparition d'André Labarrère.



Olivier DARTIGOLLES (PC), 37 ans, enseignant. Porte-parole national du PCF.



Jean-François MAISON (PS), 38 ans, assistant parlementaire de Martine Lignières-Cassou depuis 4 ans. Ancien directeur de la Béarnaise Habitat.



Odile DENIS*, 51 ans, directrice de deux centres de gestion, l'un accueillant les commerçants et artisans, l'autre les professions libérales.



Danièle IRIART*, 58 ans, assistante en secrétariat d'entreprise. Conseillère municipale sortante.



Latifa ABOUSLEIMAN*, 27 ans, mariée, mère au foyer, membre d'une association dédiée à l'éducation des enfants au Maroc.



Frédéric FAUTHOUX*, 35 ans, sportif professionnel, ancien capitaine de l'Élan Béarnais.



Bernard LACLAU-LACROUTS (Les Verts), 57 ans, architecte-urbaniste. Président des Verts du Béarn.



Jérôme MARBOT*, 31 ans, avocat au barreau de Pau depuis quelques mois après avoir exercé 4 ans au barreau de Paris.



Stéphanie MAZA*, 37 ans, juriste, travaille à l'Association pyrénéenne d'Aide aux victimes et de Médiation, présidente d'une MJC.



Anne CASTERA (PRG), 65 ans, professeure honoraire d'anglais, attachée culturelle près l'Ambassade de France à Madrid. Présidente du Parti des Radicaux de Gauche des P-A. Conseillère municipale sortante.



Simone RODDE (PS), 75 ans, comptable retraitée, présidente de l'association Maison de l'enfance Marancy. Depuis 2001, administratrice du Centre Communal d'Action Sociale.

Avec presque 30 ans d'expérience professionnelle, je connais bien les préoccupations des entreprises et je suis toujours très attentive à les faire progresser et échanger. Je suis convaincue que les choix de gestion de la ville seront éclairés à la fois par l'excellente connaissance que Martine a des dossiers, et par son objectif d'équité et d'humanité.

Odile Denis

Les politiques municipales sont en mesure d'être les contrepouvoirs nécessaires pour faire obstacle à une politique nationale de plus en plus déshumanisante sous couvert de pragmatisme. Martine Lignières-Cassou incarne pour moi ce combat essentiel dans une parfaite maîtrise des enjeux et des dossiers locaux.

Frédérique Lerbet-Séréni

Je tiens auprès de Martine à concrétiser mon engagement en faveur de l'écologie en représentant ceux qui défendent leur avenir, leur santé et leurs enfants en respectant l'environnement.

Eurydice Bled

Renouveler mon implication municipale à Pau, c'est en particulier contribuer à promouvoir la culture pour tous et la création artistique. Je crois à la force de la politique pour donner vie à un projet, pour des réalisations utiles.

Hélène Lerou-Pourqué

Je fais le choix de Martine pour son honnêteté, son intégrité, sa force de travail et sa fidélité à Pau. Actuellement conseillère régionale, je veux porter nos projets en Aquitaine pour redonner à Pau toutes ses couleurs.

Frédérique Espagnac

Intéressé par toutes les questions sociales et culturelles et plus généralement au « mieux vivre » dans la ville de Pau, j'ai d'abord pris un engagement en me rapprochant du PS. Aujourd'hui en m'engageant aux côtés de Martine et de son équipe, je suis attaché à répondre aux questions de la cité.

Hassa Hakimi



Marc
JUBAULT-BREGLER
(PS), 39 ans, enseignant en
classe préparatoire au lycée
Louis Barthou.



Patrick BORBON*,
60 ans, artisan plombier.
A l'initiative de l'opération
Ciné-Cité, du Cinéma de
l'âge d'or et des Rencontres
du cinéma français.
Conseiller municipal sortant.



Alain LAVIGNOTTE
(PS), 59 ans, préretraité,
ancien directeur
des ressources humaines
de France Télécom.



Nicole JUYOUX
(Les Verts), 55 ans, retrain-
tée de l'enseignement.
S'investit dans l'économie
sociale et solidaire.



Nathalie CABANNES*,
41 ans, formatrice au lycée
Saint-Dominique et au
CNAM. Co-fondatrice du
Festival Hestiv'oc.



Eurydice BLED
(Les Verts), 19 ans, étudian-
te en sciences de la vie à
l'UPPA. Membre du conseil
d'administration et porte-
parole des Verts du Béarn.



Pascal BONIFACE
(PS), 32 ans, chef de pro-
jets. Président de l'associa-
tion « Pour un développe-
ment durable en Béarn ».



Louis de FONTENELLE
(PS), 21 ans, étudiant en
droit public à l'UPPA.



Jean-Michel CANTON
(PS), 48 ans, cadre adminis-
tratif à la Chambre des
métiers et de l'artisanat des
P-A, en charge de la créa-
tion, reprise et développe-
ment des TPE artisanales.
Conseiller municipal sortant.



Claudy LAGREZE
(PS), 49 ans, salariée de
la Caisse mutuelle EGF.
Administratrice à l'Office
Palois de l'Habitat
(OPHLM).



Anne BERNARD
(PS), 46 ans, directrice des
projets à La Poste des
Pyrénées-Atlantiques.
Secrétaire au Centre d'infor-
mation des droits des femmes
et de la famille. Conseillère
municipale sortante.



Martine HADIDA*,
52 ans, secrétaire.



Adoum ISSEINI
(PS), 36 ans, aujourd'hui
gérant de société après
avoir été animateur social,
puis président et trésorier
de la MJC Ousse des Bois.



Guillaume DESCORPS
(PS), 27 ans, juriste. A été
vice-président de l'UPPA en
charge de la vie étudiante.



Alain LACRAMPE
(PS), 64 ans, retraité de
Turboméca. A été militant
syndical. Militant associatif
(musique), responsable
d'une structure de services
spectacle.



Frédérique
LERBET-SERENI*,
48 ans, Professeur des
Universités à l'UPPA
(Sciences de l'Éducation).



Danielle RAUCOULES
(PCF), 55 ans,
psychologue scolaire.



Hélène LEROU-POURQUÉ
(PCF), 49 ans,
professeure agrégée.



Alain PEDEUTOUR*, 46 ans, responsable des contrats artisans, commerçants et associations dans une compagnie d'assurances. Trésorier de l'association sportive et culturelle « Pau Béarn Handisport ».



François-Xavier GRENIER de NABINAUD* (dit Yoshi), 36 ans, technicien en informatique.



Christophe PIERRU (PS), 36 ans, vendeur multimédia.



Frédérique ESPAGNAC (PS), 35 ans, responsable de la communication au cabinet de François Hollande. Conseillère municipale sortante. Conseillère régionale.



Cristel PORDOY (PS), 54 ans, cadre de l'action sociale. Militante associative (droits des femmes; culture occitane, béarnaise; économie solidaire...).



Céline MENON-CHASSAN (PS), 50 ans, géophysicienne.



Thomas HUERGA*, 49 ans, cadre dans une société HLM. Secrétaire général de l'Université de la citoyenneté, organisateur de la *Fête des Aïeux*, membre du conseil d'administration du théâtre Saragosse.



Célestin BAKIS*, 63 ans, docteur en chirurgie dentaire.



Yvon BORDANAVE-VIGNAU*, 71 ans, retraité de Pyrénées Presse. Président de *Pau Béarn Handisport* durant 26 ans, actuellement vice-président. Administrateur C.C.A.S. représentant le monde handicapé.



Mina LABAT-CHAHID*, 34 ans, commerçante au centre ville. Participe chaque année au festival de Danse Urbaine de Pau (URBAN SESSION) avec la MJC des Fleurs.



Marie Begoña CALVO (PS), 57 ans, coordinatrice sociale dans une clinique privée. Représentante élue de l'Association Familiale Laïque des locataires. Participe aux commissions d'attributions des logements sociaux.



Claire REY (PCF), 41 ans, médiatrice sociale.



Daniel LEROY (PS), 57 ans, retraité d'EDF après y avoir occupé des postes d'exploitation des réseaux, de management, de formation et de communication.



Hassan HAKIMI (PS), 37 ans, technicien télécom.



Jean-Pierre PEUDEPIECE*, 63 ans. Militant et responsable associatif. Administrateur C.C.A.S et Béarnaise d'Habitat. Conseiller municipal depuis 1983, maire-adjoint depuis 1999, conseiller communaltaire.



Evelyn TARDEL*, 60 ans, bibliothécaire universitaire en retraite.



Dominique PEZ (PS) 49 ans, infirmière en centre de dialyse.



Nicole CAZENAVE*, 70 ans, veuve de René Cazenave qui fut député et premier adjoint d'André Labarrère.

vivre la ville *ensemble*

Présider à l'avenir de sa ville, c'est à la fois la gérer, lui permettre de se développer, et partager à travers elle des valeurs que l'on juge fondamentales. De cette conception du vivre ensemble, il faut se donner les moyens. Trois axes majeurs identifient notre engagement : une politique d'intérêt public, la priorité au développement humain et à l'environnement, de nouvelles pratiques municipales.

la cité en ateliers

Martine Lignières-Cassou veut mettre en œuvre à la mairie une méthode de travail fondée sur la consultation, la concertation, la participation des Palois. Dans l'esprit de cette méthode, une cinquantaine de bénévoles, répartis en groupes de travail, a rencontré durant plusieurs mois plus d'un millier de Palois, habitants et commerçants, bénévoles associatifs et chefs d'entreprises, familles, jeunes, personnes âgées... Selon une démarche analogue à celle des commissions parlementaires, ces groupes ont procédé à des auditions, des entretiens, des investigations sur des thèmes précis : perceptions de la ville et des quartiers ; déplacements et plan de circulation ; sport et jeunesse ; culture ; économie et coopération ; urbanisme et logement ; éducation et formation ; centre ville, commerçants et tourisme ; solidarités, santé, personnes âgées, petite enfance et insertion.

Les propos et les propositions de ces interlocuteurs palois ont permis de faire l'analyse des forces et des faiblesses de la ville. A partir de cet état des lieux, l'équipe de Cap et Cœur a pu dégager les orientations majeures de son projet. L'ensemble a été restitué aux « ateliers de la cité », inaugurés par Martine Lignières-Cassou le 15 janvier dernier. La dizaine de réunions qui s'y sont déroulées en janvier et février, chacune ouverte par un grand témoin (ingénieur, écrivain, enseignant-chercheur...) ont nourri les débats auxquels ont participé plusieurs centaines de Palois.



Une politique d'intérêt public

- des services municipaux remplissant toutes leurs missions pour répondre aux besoins des usagers.
- les biens communs mis au service des initiatives des habitants, qui adresseront leurs demandes (salles, matériel, personnel...) à un interlocuteur municipal identifié.
- une politique des quartiers équitables.
- l'usage du droit de préemption foncière pour piloter les politiques municipales (économie, déplacements, logement, loisirs) et empêcher l'expulsion de commerçants tel l'Interflora place Clemenceau.
- la création d'Offices, municipaux ou d'agglomération, pour fédérer des actions concertées, construire des collaborations entre professionnels

Les finances locales

Nous nous engageons à geler, et si possible à réduire les taux de tous les impôts locaux. Cet engagement concerne la ville et la Communauté d'agglomération.

La gestion financière de la ville par André Labarrère, après la réalisation des grands équipements, a permis de réduire l'endettement par habitant, aujourd'hui modéré, et de donner la capacité d'investir dans de nouveaux projets, sans augmenter le taux des impôts locaux, impôts déjà très élevés (630€ par habitant, contre 430€ en moyenne dans les villes équivalentes).

D'autre part, depuis sa création en 2001, la Communauté d'agglomération a su à la fois lancer de grands projets et limiter ses dépenses de fonctionnement. Sa capacité d'autofinancement est d'environ 8 millions d'euros, pour un budget global de 160 millions d'euros. En revanche, le taux de la taxe professionnelle est élevé (24 %, contre 17 % en moyenne dans les agglomérations équivalentes).

Le budget de la Ville de Pau est de 150 millions d'euros (fonctionnement et investissement), dont une capacité d'autofinancement d'environ 11 millions d'euros. Cette ressource et les capacités d'emprunt permettront de réaliser les investissements (nouveaux équipements et rénovations) prévus dans ce programme. En priorité : écoles, voirie, gymnases, piscines, salle de musiques actuelles.

La Charte de la coopération porte sur les transports, le développement économique, la culture, la santé et la coopération internationale. Elle a été signée le 30 janvier 2008 par Martine Lignières-Cassou ; Jean Glavany, candidat à la Mairie de Tarbes ; David Habib, maire de Mourenx ; Bernard Uthurry, candidat à la Mairie d'Oloron-Sainte-Marie, et Bernard Molères, candidat à la Mairie d'Orthez, en présence d'Alain Rousset, président de la région Aquitaine, et de Marie-Pierre Vieu, vice-présidente de la Région Midi-Pyrénées.

et associations et rendre visible la globalité des secteurs d'activités concernés. Seront ainsi créés un Office du commerce, de l'artisanat et des professions libérales et un Office des arts et de la culture ; l'Office des sports sera revitalisé.

- des conventions pluri-annuelles (moyens, objectifs) avec les associations.

Des actions garantes du développement humain et de l'environnement

- les cahiers des charges des appels d'offres municipaux intégreront systématiquement ces deux dimensions.
- l'éducation-formation, la culture et la recherche seront les pivots essentiels du développement des personnes et des économies, et de la cohésion sociale.
- la protection des personnes (discriminations, violences, précarité) sera prise en compte dans les projets mis en œuvre.
- l'accessibilité de l'espace public (bâtiments, transports, rues...) sera garantie pour les personnes en situation de handicap.
- la gestion des carrières des personnels municipaux sera exemplaire en

matière de formation tout au long de la vie.

- les constructions et rénovations des bâtiments communaux auront systématiquement recours aux énergies renouvelables.
- les transports publics témoigneront aussi de ce souci de l'environnement.

De nouvelles pratiques pour une démocratie partagée et transparente

- les Conseils de quartier, un échelon démocratique intermédiaire.
- une Charte des pratiques municipales, signée par tous les élus, outil de transparence dans les règles de fonctionnement, les prises de décision, les choix budgétaires.
- une commission au moins présidée par un élu de l'opposition.
- une Charte de coopération avec nos voisins (voir ci-contre).



les quartiers

des habitants acteurs de leur quartier

Définition des Conseils de quartier

Niveaux intermédiaires d'organisation de la ville, les Conseils de quartiers travailleront sur les projets d'aménagement et de vie sociale. Parallèlement, la municipalité mettra en place un numéro vert (« Proxim'cité ») pour prendre efficacement en charge les problèmes quotidiens (voirie, propreté...).

Attributions et compétences

- Aménager les quartiers : amélioration du stationnement, de la voirie, rénovation des espaces publics...
- Rompre l'isolement des personnes seules, notamment les personnes âgées, et des familles monoparentales ; susciter des réseaux de présence et d'entraide dans les quartiers.
- Créer des liens entre les générations ; mettre à profit l'expérience des personnes âgées et les initiatives des jeunes ; accueillir les nouveaux habitants.
- Traiter les conflits de voisinage (des médiateurs seront nommés à cet effet).
- Fédérer des animations de quartier.
- Associer les habitants, y compris les Palois de nationalité étrangère, aux décisions de la ville.

Fonctionnement

Les Conseils de quartier élaboreront une charte de fonctionnement. Ils seront constitués de trois collègues (habitants, associations, professionnels travaillant dans le quartier).

Ils seront placés sous la responsabilité d'un élu désigné par le Conseil municipal.

Après une année d'exercice, ils évalueront la pertinence des périmètres et l'efficacité du dispositif.

Chaque Conseil de quartier :

- se verra attribuer les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ses projets et en suivre la réalisation.
- sera hébergé par une structure existante (école, association, MJC...).
- pourra interpeller le Conseil municipal.



Pau en quartiers

Pau sera découpé en six quartiers dont le périmètre tiendra compte de la mixité sociale et de l'identité du lieu de vie :

CENTRE VILLE

Centre ville, Doumer, Marca

PAU NORD

Saint-Joseph, Béziou, Lartigue, Touquet, Lilas, Barincou

DUFAU-TOURASSE

Fouchet, Camors, Carlitos, Lyautey, Saragosse, Les Fleurs

LE HAMEAU

Ousse des Bois, le Laiï, Berlioz, Péboué

PAU SUD

Trespoe, Saint-Cricq, Le Buisson

14 JUILLET

14 juillet, Croix du Prince

PAU NORD

Une priorité: la **sécurité** sur l'avenue **Jean Mermoz**. Un projet fédérateur: la ferme Marquézine, future « **Maison du goût** », lieu de rencontres entre générations autour du potager et de la cuisine, sur le thème du « plaisir de manger ».

CENTRE VILLE

Un lieu de référence: l'**ancien couvent de la rue Lamothe** qui sera réhabilité. Le Conseil de quartier travaillera avec les habitants et l'Office du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

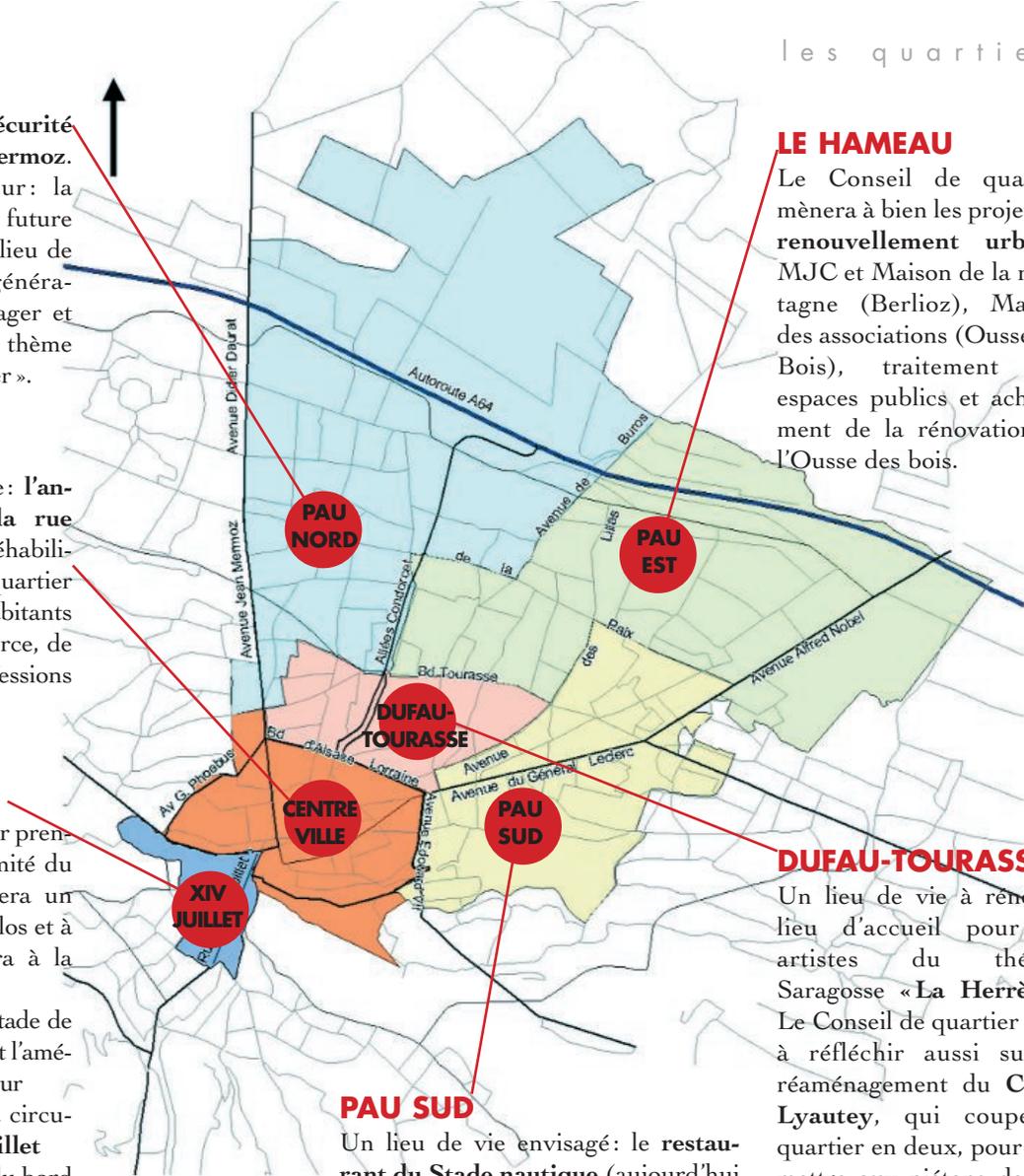
14 JUILLET

Le Conseil de quartier prendra appui sur le Comité du XIV Juillet, proposera un travail commun à Gelos et à Jurançon, participera à la réflexion sur:

- la préservation du Stade de la **Croix du Prince** et l'aménagement du carrefour
- la diminution de la circulation **rue du 14 juillet**
- les aménagements du bord du **gave** en préservant la richesse écologique
- les **problématiques sociales** spécifiques à ce quartier (lutte contre les "marchands de sommeil").

LE HAMEAU

Le Conseil de quartier mènera à bien les projets de **renouvellement urbain**: MJC et Maison de la montagne (Berlioz), Maison des associations (Ousse des Bois), traitement des espaces publics et achèvement de la rénovation de l'Ousse des bois.



PAU SUD

Un lieu de vie envisagé: le **restaurant du Stade nautique** (aujourd'hui fermé). Ce quartier étant limitrophe avec Bizanos, le Conseil de quartier travaillera en liaison avec cette commune. Il s'attachera à **rompre l'isolement** des nombreuses personnes âgées qui y habitent.

DUFU-TOURASSE

Un lieu de vie à rénover, lieu d'accueil pour les artistes du théâtre Saragosse « **La Herrère** ». Le Conseil de quartier aura à réfléchir aussi sur le réaménagement du **Cours Lyautey**, qui coupe le quartier en deux, pour permettre aux piétons de traverser en sécurité.

le projet

Pau vers sa vraie dimension

Les passages vers l'avenir

Pau est à un tournant de son histoire. Soit elle se contente de valoriser ses atouts pour demeurer une ville agréable, soit elle sait se donner un nouveau cap pour accéder à sa vraie dimension : Pau ville carrefour, Pau Porte des Pyrénées.

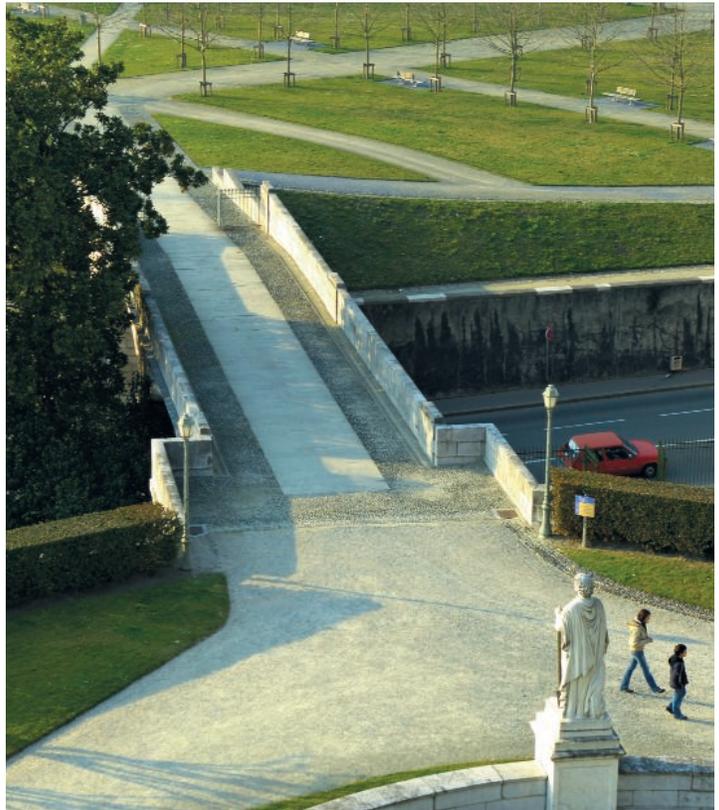
Cinq forces sur lesquelles s'appuyer :

- des forces humaines : les Palois aiment leur ville
- des forces associatives (3 000 associations)
- des forces industrielles et de recherche (technologies et laboratoires de pointe)
- des forces patrimoniales d'une cité historique
- des forces environnementales d'un site magique

Cinq portes à ouvrir plus largement :

- la porte des coopérations
- la porte de l'éducation et de la formation
- la porte de la culture,
- la porte des transports
- la porte de la cohésion urbaine

*Dix lignes de force
pour une vitalité renouvelée*



le projet

faire ville ensemble

Une ville rayonne parce que, telle un être vivant, elle est animée de fonctions vitales, qui ensemble contribuent au bien-être de chacun. **5 fonctions essentielles, 20 chantiers prioritaires, 123 actions au service d'un projet pour les Palois : un nouveau souffle.**

cap et cœur

pour renouveler les pratiques municipales, en s'appuyant sur des structures innovantes comme :

- 1** - des Conseils de quartiers, des Offices (Commerce, Arts...), des Ateliers de la cité, lieux d'échanges sur le projet urbain
- 2** - des Chartes (pratiques municipales, Coopération) qui fixent les cadres de travail
- 3** - une commission présidée par un élu de l'opposition

respirer, s'inspirer

c'est un projet pour habiter Pau comme une ville durable, dans un souci de cohésion urbaine, avec :

- 4** - des bus, rapides et fréquents, de l'aéroport à la gare, dans des couloirs dédiés; bus gratuits quand le réseau sera opérationnel (avant la fin du mandat)
- 5** - une politique d'achats fonciers pour l'aménagement (porte des Gaves), pour le logement (construction de 250 logements sociaux par an, réhabilitation de 300 logements dans le parc privé), pour les entreprises (zones d'activités).
- 6** - le même soin apporté au centre-ville et aux autres quartiers: (qualité d'espaces publics, politique d'économie d'énergies).

travailler ensemble

générer des coopérations inédites, inventer des liens qui ressource chacun :

- 7** - se grouper (Béarn et Bigorre) pour obtenir la création de la Ligne à Grande Vitesse
- 8** - attirer des entreprises sur les zones d'activités intercommunales du bassin de vie
- 9** - soutenir la recherche à l'Université
- 10** - avec les villes jumelées, développer des échanges économiques (Xi'an en Chine), culturels (Göttingen), scolaires (Pistoia), solidaires (Dalao)
- 11** - créer une Maison des Pyrénées valorisant pyrénéisme et tourisme

protéger

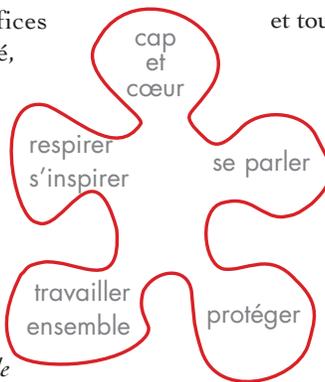
ceux qui en ont besoin, s'épauler mutuellement, de génération à génération :

- 12** - création d'une maison médicale d'urgence
- 13** - acquisition de terrains pour deux maisons de retraite
- 14** - création de 100 places de crèches

se parler

parce que la réalisation de soi passe par la confiance, en soi et en l'autre. Par :

- 15** - la gratuité du soutien scolaire pour les élèves du primaire
- 16** - la réhabilitation des équipements scolaires et sportifs
- 17** - création d'une Université Populaire pour les adultes
- 18** - une salle pour les musiques actuelles (600 places), des salles de répétitions
- 19** - le regroupement de la médiathèque et de l'École Supérieure des Arts et de la Communication dans un pôle culturel (place de la République)
- 20** - la création de deux terrains synthétiques, et de tribunes populaires au stade du Hameau, une piscine de 50 m.



respirer, s'inspirer

habiter une ville durable

Pour que les Palois retrouvent le plaisir et la fierté d'être Palois, l'urbanisme au quotidien doit leur faire la vie en ville plus simple, plus belle, mieux partagée. Les élus, responsables de l'harmonie des lieux contribuent alors à l'harmonie du vivre ensemble. C'est un projet de longue haleine qu'il faut concevoir. Son ambition, dessiner le Pau du vingt-et-unième siècle, peut être comparée au plan directeur d'embellissement Jaussely (1928).

Un vrai projet urbain

Des actions

au service de valeurs

Les principes d'urbanisme refléteront les valeurs que nous défendons :

- **l'égalité** : le même traitement des espaces publics dans le centre ville et dans les autres quartiers (exemple : pour une place rénovée en centre, une place rénovée dans un quartier).
 - **la démocratie** : une volonté de dialogue entre élus, techniciens, citoyens, au sein des Conseils de quartier comme de l'Office du Commerce ou des Ateliers de la cité.
 - **la liberté** : l'aménagement de voies de circulation douce et sécurisée (pour piétons, cyclistes, rollers, cavaliers) par un maillage continu : "chemins verts" en ville, "chemins bleus" le long du Gave de Pau, de l'Ousse et du Laü.
 - **la mixité** : des espaces publics accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, accueillants à la fois pour les enfants et pour les personnes âgées.
- **le respect de l'autre** : les coopérations avec la police nationale, seule instance en charge de la sécurité de la ville, seront rétablies. En revanche, les incivilités, la saleté (combattue par des "canisites" – espaces sanitaires pour déjections canines –, des cendriers devant les lieux publics, un plus grand nombre de poubelles en centre ville), les nuisances sonores... seront sanctionnées par la police municipale.
 - **le respect de l'environnement** : au-delà des nouveaux quartiers à construire (Portes des Gaves, Pissard Santarelli, terrains libérés autour du centre hospitalier, terrain Bidegain...), le développement durable s'applique à tous les quar-

tiers (réseaux de chaleur, de collecte d'ordures ménagères). Il s'agit de réfléchir à un « service public de l'énergie » pour limiter les coûts énergétiques, en faisant appel aux compétences des grands groupes locaux comme Total. De plus, Pau signera la charte d'Aalborg (Danemark, mai 1994) et élaborera un Agenda 21. Nous apporterons un soin tout particulier aux 30 000 arbres de la ville, dont 80 sont classés remarquables. Pour un logement construit, un arbre sera planté.

- **le respect de l'histoire et du patrimoine** : symbolisée par l'ouverture d'un centre d'urbanisme et de patrimoine, dans le cadre de la demande du label "Ville d'art et d'histoire", en réseau avec tous les acteurs culturels de la cité.

Déplacements

Un plan de déplacements efficace s'impose pour permettre à tous les Palois de conjuguer les modes de transports collectifs et individuels : train, bus, vélo, voiture, marche à pied.

La question des déplacements doit être posée non seulement à l'échelle de l'agglomération, mais à l'échelle du bassin de vie (Serres-Castet, Uzein, Bordes, Denguin...); et donc faire l'objet d'une coopération et de partenariats avec les structures intercommunales voisines, le Département et la Région.

Une fois mis en place un



réseau de transports collectifs efficace, la gratuité des bus sera instaurée pour inciter les Palois à adopter ce mode de déplacement.

La cité en actions

TRANSPORTS COLLECTIFS

LES BUS

- **créer des lignes en sites propres** avec des couloirs réservés aux bus de type "Busway®" (priorisant rapidité et confort), du nord au sud de l'agglomération, de la gare à l'aéroport, et d'est en ouest. Les automobilistes pourront garer leur voiture sur les parcs-relais et prendre un bus rapide et fréquent.
- **améliorer la liaison ville basse (gare) - ville haute**: créer un pôle d'échange à la gare pour y emprunter des lignes de bus ou des mini-navettes en direction du centre ville ou de la tête des lignes de bus.

LE TRAIN

- en concertation avec le Conseil régional, **aménager des navettes** facilitant l'utilisation du réseau ferré par les habitants d'Oloron, de Gan, du bassin de Lacq, de la plaine de Nay, d'Orthez et de

Tarbes qui travaillent à Pau, et vice-versa.

TRANSPORTS INDIVIDUELS

LE VÉLO

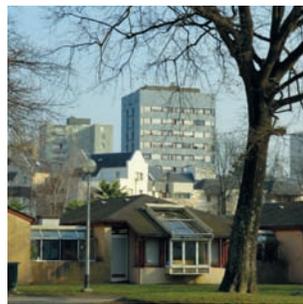
- **développer l'usage sécurisé du vélo en ville**; mettre en place des stations de prêt de vélos dans tout le centre ville, sa périphérie, l'Université; quadriller la ville de "chemins verts" ouverts sur l'agglomération selon un plan de circulation établi en concertation avec l'association "Pau à vélo".

LA VOITURE

- **relier les parkings Clemenceau et Aragon** (les tunnels de jonction existent déjà); étendre leurs horaires d'ouverture (soir et dimanche); ouvrir un accès vers la gare.
- en centre ville, donner la **priorité aux résidents** pour le stationnement en surface.
- créer de **nouveaux échangeurs** (Lescar, Morlaàs) pour donner à l'autoroute A64 un rôle de rocade d'Orthez à Tarbes.
- encourager le **covoiturage** à partir des parkings des échangeurs (agrandir celui de Pau).
- créer des **parcs-relais** en périphérie de Pau (Serres-Castet, Pissard Santarelli, Jurançon...).

Logements

A cause du prix élevé des terrains ou des logements, les familles quittent Pau, ou y habitent des logements inadaptés. Notre priorité est de leur permettre de vivre bien en ville. Nous avons besoin de poursuivre la politique de logement social initiée au sein de la communauté d'agglomération, dans l'absolu respect des critères d'attribution. Nous répondrons aussi aux autres demandes, celles de l'accession des familles modestes à la propriété, celles des jeunes en formation, des familles monoparentales, des personnes âgées ou handicapées, des gens du voyage. Une politique d'acquisition foncière par la collectivité à l'échelle du bassin de vie est indispensable pour réguler le marché. Nous travaillerons avec les architectes locaux à des conceptions adaptées aux nouveaux besoins des citadins (terrasses, jardinet,



respirer, s'inspirer énergies renouvelables...), dans une démarche de maîtrise des coûts et de développement durable.

La cité en actions

- **relancer la construction de logements** de tous types: 900 logements chaque année, dont 250 logements sociaux (dont 100 très sociaux) dans l'agglomération paloise.
- **aider et encourager les propriétaires des logements vacants** et dégradés à les remettre très vite sur le marché: 300 logements chaque année, notamment en centre ville.
- **la Maison de l'habitat** (place d'Espagne) aura pour mission **de conseiller et d'accompagner** les Palois dans leur projet: énergies renouvelables, économies d'énergie, accessibilité des immeubles aux personnes handicapées, gestion des consommations d'eau, utilisation de matériaux à faible impact environnemental, gestion des déchets de chantiers. Elle intégrera également l'Agence immobilière sociale qui garantira, par la mutualisation des cautions et des risques de dégradations, la sécurité des propriétaires-bailleurs.

Centre ville

L'image de Pau tient à une identité affirmée, portée par les Palois; pour que le centre ville vive, il doit être habité, par des familles notamment. Il ne se conçoit ni comme un musée, ni comme une place « suisse » (avec des banques et des assurances).

La revitalisation du centre ville passe d'abord par :

- une politique de maîtrise du foncier, afin de garantir l'accès au logement des familles en centre ville (20% des logements y sont aujourd'hui vacants).
- l'extension du centre ville vers le quartier des Gaves, qui couvre plusieurs dizaines d'hectares à cheval



sur Pau, Gelos, Bizanos, Mazères-Lezons, et compte deux équipements publics d'importance: la gare, le Stade d'Eaux-vives. Pour créer là un vrai pan de ville, à relier avec le centre, nous lancerons un concours d'urbanistes. La priorité, pour la collectivité, est d'acheter systématiquement les terrains disponibles dans cette zone pour lutter contre la spéculation foncière.

- la mise en œuvre d'un schéma d'équipement commercial, dans le cadre du schéma de cohérence territoriale, pour encadrer l'extension des grandes surfaces à la périphérie de la ville. Afin d'aider le commerce indépendant du centre (commerces de proximité, bars, restaurants...) à se maintenir, la Ville exercera un droit de préemption sur les baux commerciaux.
- une valorisation du patrimoine palois, particulièrement le Château et les villas anglaises (villa Clermont, villa Formose); et la volonté toujours renouvelée de justifier l'emblème « Pau, ville jardin »
- des animations fondées sur notre identité. Pau a régulièrement rendez-vous avec de grands évé-

nements festifs et populaires: Carnaval béarnais, Hestiv'oc, concerts et cinéma de l'été, Tour de France... Ils seront encouragés. D'autres animations sportives et culturelles, conçues avec tous les acteurs de la ville, habitants, associations, commerçants, joueront à leur tour de toutes les facettes de notre identité.

La cité en actions

POUR SUIVRE LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT SELON UN PLAN PLURI-ANNUEL

- un **fonds de compensation** sera mis en œuvre pour les commerçants touchés par les travaux (comme l'a fait Bordeaux)
- **réaménager les Halles et leur quartier**, en prenant soin que ces travaux nuisent le moins possible aux commerçants, aux forains, aux écoliers
- **rénover** le quartier du **Foirail** et le ravin du **Hédas**
- **embellir les places**: rénovation d'une place par an (en commençant par Reine Marguerite et Saint-Louis de Gonzague) et de ses accès
- **rendre piétonne la rue Joffre** pour relier le châ-

teau au centre ville

- **créer des "chemins verts"** entre le Parc Beaumont, le jardin des Réparatrices, la Palmeraie, le square Besson, le stade Tissier, les Saligues du gave de Pau.

GÉRER L'ESPACE PUBLIC AU BÉNÉFICE DE TOUS

- mettre en place une signalisation claire et un plan de circulation rendant plus fluides les déplacements en deux ou quatre roues
- faciliter l'accès aux personnes âgées et handicapées et aux poussettes.

CRÉER UN OFFICE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PROFESSIONS LIBÉRALES

- le conseil municipal désignera un **élu référent sur le commerce**. L'Office, créé avec les chambres consulaires, assurera les fonctions d'observatoire de l'évolution du commerce, d'instance d'animation, de communication, de formation des commerçants et d'organisation des livraisons. Il créera une plateforme Internet qui présentera les commerçants et artisans de la ville de manière virtuelle (type "les Sims").

- faire des **nouvelles technologies de l'information et de la communication** non seulement des moyens d'ouverture, mais aussi de développement :

- . en lançant des appels à projets annuels pour le développement des usages des TIC dans différents domaines: santé, habitat (domotique), commerce (e-commerce), tourisme, administration...
- . en valorisant le réseau de fibre optique par de nouveaux usages avec les professionnels
- . en optimisant le réseau existant (accès, commercialisation) au bénéfice des particuliers et des entreprises
- . en faisant un usage exemplaire des nouvelles technologies à la mairie et à la Communauté d'agglomération (visio-conférences...), pour les citoyens (documents administratifs en ligne...), pour les élèves (classes numériques, tableaux interactifs).

Développement économique

Accompagner l'entreprise, c'est l'appuyer dans toutes les étapes de sa vie, et lui permettre de s'enrichir

grâce à l'expérience des voisins et à la mutualisation des moyens.

La cité en actions

- pour favoriser la création d'entreprises, créer – en s'inspirant de l'expérience de nos voisins – **des incubateurs, des couveuses et des pépinières d'entreprises**
- mettre à la disposition des créateurs d'entreprises un **réfèrent unique** qui les aide à accomplir les différentes démarches en liaison avec les chambres consulaires et les différentes associations
- **soutenir les petites et moyennes entreprises, les commerçants et artisans, les travailleurs indépendants** dans les phases critiques de leur développement ("contrats d'appui" en partenariat avec la Région)
- **favoriser l'émergence de zones d'activités attractives** entre les intercommunalités du bassin de vie (Pays du grand Pau, Tarbes, Lacq, Oloron et Orthez). Nous l'avons déjà fait à Uzein pour le centre régional de tri de la Poste. Ainsi, nous pouvons :
 - . mutualiser l'ingénierie

économique et les services aux entreprises

- . élaborer une charte de solidarité territoriale pour l'accueil des entreprises (limiter la concurrence entre territoires).
- . mettre en place une veille économique afin d'anticiper collectivement les risques, et de saisir les opportunités
- . ouvrir un guichet unique emploi-formation dans les principaux domaines d'activités de notre territoire.
- **Aider nos entreprises à exporter**, en amplifiant les échanges avec l'Aragon (en commençant par saisir l'occasion de l'exposition Zaragoza 2008).



Tourisme

Pau, l'agglomération, le pays du grand Pau ont de nombreux atouts à faire partager, d'autant que la ville pourra désormais offrir un centre agréable et une plus grande animation.

La cité en actions

CRÉER LA "MAISON DES PYRÉNÉES"

Lieu de référence des Pyrénées et du pyrénéisme, lieu fédérateur des identités régionales en coopération avec les territoires voisins, cette Maison remplira deux missions :

La valorisation du pyrénéisme

- développement et mise en relief des fonds culturels, organisation d'expositions et de colloques voire d'un festival annuel, en lien avec l'Université, la Médiathèque, le Musée national du château de Pau, la Maison de la montagne (Berlioz)...

La fonction touristique

- ouverture d'un kiosque de ventes de forfaits de ski (en partenariat avec l'Epsa et N'Py), de comptoirs de dégustation de produits gastronomiques locaux

- mise en place d'une centrale de réservations propo-

protéger développer les solidarités

Le libéralisme et la privatisation des services publics mettent à mal les politiques de solidarité collective à l'égard des populations de tous âges et des personnes en situation de précarité, et l'accès de tous au système de santé. Les élus sont les garants d'une politique de santé égalitaire, de la pérennisation et du développement des structures dédiées aux populations les plus fragiles.

Vitalité

La compétence en matière de solidarité est la compétence première du Conseil général. Celui des Pyrénées-Atlantiques ne développe pas une politique à la hauteur des difficultés sociales des habitants du département: la part du budget de l'action sociale diminue ces dernières années, alors que la précarité augmente.

La mairie de Pau quant à elle fera du Centre Communal d'Action Sociale le véritable pivot de sa politique sociale. Le C.C.A.S. développera ses missions sous forme de partenariats contractualisés avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil général et les associations d'action sociale de Pau.

Les âges de la vie

Petite enfance, grande vieillesse: c'est aux extrêmes de la vie humaine que se rencontre la plus grande vulnérabilité, et donc le plus grand besoin de protection.



La cité en actions

POUR LA PETITE ENFANCE

La municipalité organisera les services rendus aux familles afin de tendre vers un "service public" de la petite enfance

- offrir un **point d'accueil aux usagers**, y compris sous la forme d'un accès Internet

- créer plus d'une **centaine de places en crèches**, en bâtissant en premier lieu la crèche prévue près du centre hospitalier général

- développer le **Réseau Assistantes Maternelles (RAM)** de Pau pour promouvoir et accompagner le travail de ces dernières. Nouveau lieu d'implantation proposé: la Galerie Le Claridge

- mettre en place une **aide aux familles** sur le modè-

le de Strasbourg qui, avec le soutien du Conseil général et de la CAF, met des nounous à domicile à la disposition des parents qui travaillent tôt le matin et/ou tard le soir

- étudier des moyens de développement sur l'agglomération de la association Courte échelle, pour l'aider à **accompagner les familles en difficulté**, et notamment permettre à celles-ci d'accéder aux modes de garde spécifiques (horaires décalés, etc) qui faciliteraient leur retour vers l'emploi.

POUR LES FAMILLES

- relever les **seuils d'aide aux familles les plus démunies** (cantines, centres aérés, aide aux vacances) en bonifiant les aides aux parents à faible revenu salarial.

Actuellement, une femme qui élève seule ses deux enfants et a un revenu supérieur à 700 €, est exclue du système d'aide de la Ville

- **épauler les parents** dans leur rôle d'éducateurs en mettant en réseau les structures existantes: de la crèche à l'école, en passant par le centre Prévert, les MJC, les centres sociaux...

POUR LES PERSONNES ÂGÉES

- acquérir en priorité des terrains pour **créer des établissements d'accueil**: l'accès aux maisons de

retraite est très difficile à Pau, et leur coût, élevé (le Conseil général a longtemps bloqué la création de maisons habilitées à l'aide sociale)

- acquérir des terrains pour créer 150 places pour **personnes dépendantes**

- **diversifier l'offre** (accueil de jour, accueil temporaire, unités Alzheimer): moderniser l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Noust Soureilh, et les foyers-logements Margalide et Beth Ceü

- **améliorer le maintien à domicile**; le faciliter par

de **nouveaux services** (bricolage, manutentions, blanchissage, courses) mis en place par le C.C.A.S., en lien avec les associations

- **encourager les échanges entre les générations** à travers les clubs du troisième âge, les écoles, l'ouverture des maisons de retraite

- encourager des **bénévoles à visiter les personnes âgées** (dialogue, prêt de livres...) dans tous les quartiers.

Insertion professionnelle

Premier objectif: alléger les démarches des demandeurs d'emploi. La refonte du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la Communauté d'agglomération tiendra compte de l'évolution du service public de l'emploi (fusion ANPE/ASSEDIC) et de la réduction des fonds européens.

La Ville contribuera à l'insertion professionnelle par des contrats d'apprentissage, et des Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).

- développer, avec tous les acteurs, **des partenariats contractualisés**: sur le bilan de l'existant, et notamment du pôle emploi du Hameau; sur la définition des complémentarités, pour éviter toute concurrence entre les structures d'accueil...

- **être partie prenante des projets et des actions d'insertion** dans le cadre de l'Économie sociale et solidaire; initier un réseau qui fédère les associations concernées

- désigner une seule personne pour **accompagner chaque bénéficiaire jusqu'à l'emploi durable**, en s'appuyant sur les dispositifs de formation

- élaborer **une charte pour lutter contre les pratiques de discrimination à l'embauche**, avec tous les partenaires concernés (entreprises, chambres consulaires, organisations syndicales et professionnelles...)

- **recourir à des médiateurs** pour les demandeurs d'emploi victimes de discriminations.





Précarité

La municipalité devra être un interlocuteur efficace pour les associations qui consacrent leurs efforts au suivi des personnes en situation d'exclusion, et mettre en place des structures pour favoriser la réinsertion de celles-ci.

la cité en actions

- construire de **nouvelles réponses sociales, de nouvelles pratiques d'action collective**, en coordonnant tous les acteurs de la lutte contre la précarité sous l'égide du

C.C.A.S., et en veillant au respect de l'espace public

- concevoir et réaliser un **nouveau restaurant social** avec les partenaires associatifs
- **renforcer l'équipe mobile d'accompagnement des SDF**
- soutenir la **création d'un chenil** pour les compagnons des personnes en errance – les chiens sont bien souvent les seuls points d'ancrage affectifs de ces personnes en rupture sociale
- ouvrir des **ateliers d'insertion** pour les personnes en errance

- créer des **logements-foyers** adaptés à ces personnes.

Santé

Deux axes nous paraissent s'imposer : une politique de prévention, une politique d'égalité d'accès aux soins.

la cité en actions

- œuvrer pour la **complémentarité des offres de soins, des équipements et des services** (hôpital de jour, consultations spécialisées) entre les collectivités du Béarn
- créer une **maison médica-**

le d'urgence, en lien avec la médecine de ville, pour désengorger les urgences hospitalières et les associations

- créer des **ateliers-santé en ville** pour y développer des actions de prévention
- créer à la ferme Marquezine (bd de la Paix) un **centre d'initiation au goût et un jardin potager coopératif**, accessible aux personnes handicapées
- mettre en place dans la ville des **circuits sportifs** (marche, vélo, rollers...) adaptés à tous les âges, avec une signalétique éducative.



se parler

se faire confiance

Le meilleur de chacun de nous se révèle dans la rencontre avec l'autre, et dans le dépassement de soi. Les structures éducatives, culturelles et sportives incarnent à la fois l'attachement au service public et la recherche d'une véritable mixité sociale. En garantissant à tous l'accès à ces apprentissages et à ces pratiques, les élus contribuent à l'épanouissement de chacun dans un espace de partage.

Réalisation de soi

Éducation/Formation

A tous les âges de la vie, l'éducation est un des leviers essentiels de la lutte contre l'inégalité sociale.

L'occupation du temps hors scolaire est une source supplémentaire d'inégalité entre les enfants. C'est pourquoi l'éducation doit faire l'objet d'une politique globale complémentaire de l'action des enseignants, en lien avec ceux-ci, avec les familles et avec les associations. La compétence propre de la ville s'exerce sur les écoles maternelles et primaires, qui sont par ailleurs les premiers éléments de vie d'un quartier. La carte d'implantation des collèges et des lycées devra être étudiée par la Communauté d'agglomération, avec le Conseil général, l'Inspection académique, le Conseil régional et le Rectorat d'Aquitaine.

la cité en actions

- réhabiliter les écoles selon un plan pluriannuel, concerté et défini sur des critères de priorité
- développer l'accompagnement scolaire après la classe: études surveillées pour les familles qui le souhaitent, soutien individuel par des associations
- organiser un temps éducatif complémentaire les jours de repos et de vacances, avec les associations sportives et culturelles
- créer des «classes passe-relles» afin de familiariser les petits de 2 à 3 ans au monde scolaire (sur le modèle de l'expérience réussie à Roubaix) en accord avec l'Éducation nationale, le Conseil général et la CAF
- soutenir la revalorisation du collège Jean Monnet.

- créer une "Université populaire", lieu de promotion intellectuelle, culturelle et sociale des adultes, qui s'appuiera sur les structures existantes (UPPA, ESAC, ENMD...), dans l'esprit de l'expérience menée à Caen
- établir des principes clairs (proximité, solutions de garde...) pour les inscriptions dans les écoles
- sécuriser les abords des établissements scolaires
- développer le paiement en ligne pour les cantines (avec des accès publics mis à disposition dans les quartiers)
- privilégier une alimentation bio au sein des cantines
- aider à l'accompagnement des petits par les parents via le développement de "pedibus" et "velobus", pour limiter le nombre de voitures.

Jeunesse

La jeunesse est une force de vie à Pau, notamment par la présence de l'Université.

la cité en actions

LA PLACE DES JEUNES DANS LA CITÉ

- ouvrir un lieu public de convivialité et d'expression pour les lycéens et les jeunes travailleurs dans l'ancien couvent de la rue Lamothe
- favoriser l'usage de l'espace public pour permettre l'expression de nouvelles pratiques (tektonik place Clemenceau, création d'un skate park en centre ville...), tout en assurant la tranquillité des habitants
- ouvrir de nouvelles salles de répétition, soutenir l'association Accès, créer une salle pour les musiques actuelles.

Culture

La vie culturelle de notre ville doit beaucoup aux associations qui ne cessent d'enrichir sa palette: musique, chanson, livre, danse, théâtre, cinéma, langues et cultures régionales, cultures du monde, culture scientifique et technique... Dans le même temps, la ville de Pau n'a pas toujours mis en avant la qualité des institutions culturelles que sont le Musée des Beaux Arts, l'Orchestre de Pau-Pays de Béarn, la Scène conventionnée, l'ESAC, l'École Nationale de la Musique et de la Danse, la bibliothèque. Nous fédérerons l'ensemble des acteurs, institutions et associations autour d'un Office des Arts et de la Culture, instance de concertation, de mutualisation et de médiation.

la cité en actions

- une urgence: rénover la salle d'Ampli
- développer un pôle « image/lecture » autour de la médiathèque - tête de réseau des bibliothèques de la ville, qui feront l'objet d'un plan de développement -, de l'ESAC (École Supérieure des Arts et de la

Communication), relogée dans le bâtiment de la Miséricorde, et d'acteurs associatifs tels que la Cumamovi, le Méliès, les Rencontres du cinéma français

- reconnaître à part entière les **cultures béarnaise, occitane, basque** dans leur rôle de transmission et d'animation. Une table ronde avec l'Institut occitan, l'Oustau Biarnès, les calendretas et l'Amicale des Basques de Pau sera organisée
- créer une **salle dédiée à la diffusion des musiques actuelles**, d'une jauge de 600 à 800 places
- poursuivre les actions engagées pour la **Scène conventionnée** (qui sera dotée des équipements nécessaires à son fonctionnement), et pour le **Théâtre de Poche du Foirail**, en partenariat avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Région, le Conseil général
- développer une véritable **programmation théâtrale** annuelle pour la ville
- **rénover le cinéma Le Méliès**, les loges du **théâtre Saint-Louis**; rénover l'**acoustique du palais Beaumont** pour la musique
- augmenter le **temps d'uti-**

- **lisation du Zénith** (ouvert aujourd'hui 50 jours par an) notamment en y aménageant un espace de 1000 à 1200 places
- établir un **partenariat avec la Centrifugeuse** afin que l'Université soit un des lieux de rendez-vous culturels de Pau
- **préserver le statut du Musée du Château de Pau** et de ses jardins dans le cadre des Musées nationaux
- **agrandir** à moyen terme le **Musée des Beaux-Arts**
- accompagner la **croissance de l'Orchestre de Pau** en

- développant des coopérations avec Tarbes, Lourdes, Orthez et Oloron
- favoriser les **coopérations** entre les Conservatoires de musique de Pau et de Tarbes, et les écoles d'art
- **soutenir** les manifestations estivales paloises déjà existantes (**Été à Pau, Ciné-Cité, Hestiv'oc**)
- soutenir la création et la diffusion de la culture scientifique et technique; à moyen terme, créer une **Maison des Sciences**
- renforcer les actions menées dans le cadre du **Salon du livre**.



